



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Néovacs dévoile les avancées de son portefeuille de participations et la création de valeur née de sa politique d'investissements

Suresnes, le 6 juin 2023 – 8h05 CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) fait un point d'étape sur les avancées des sociétés de BioTech et MedTech dans lesquelles elle a réalisé des investissements stratégiques. L'occasion de mesurer les premiers effets sur la valeur des actifs de l'entreprise et de confirmer le bienfondé de sa stratégie.

Au printemps 2020, Néovacs a dévoilé une nouvelle feuille de route stratégique, socle du plan de redressement par voie de continuation approuvé par le Tribunal de Commerce de Paris. Cette feuille de route prévoyait la poursuite, voire l'accélération, des programmes de recherche internes et, dans le même temps, la mise en œuvre d'une politique d'investissement dans des entreprises de BioTech et MedTech. Afin de sélectionner les projets les plus ambitieux et contribuer à leurs succès futurs, Néovacs s'appuie sur l'expertise de ses équipes scientifiques.

La logique derrière cette diversification est double : diversifier les potentielles sources de revenus pour Néovacs, contribuant ainsi à réduire le profil de risque, et apporter de la valeur aux participations au travers de l'expérience et des connaissances scientifiques, managériales et financières des équipes de Néovacs.

46 M€ d'investissements en moins de 3 ans

À ce jour, Néovacs a réalisé 5 investissements stratégiques en direct :

- **BIO DETECTION K9**, société spécialisée dans la détection canine de bactéries et de virus ;
- **MEDICAL DEVICES VENTURE**, à l'occasion de son introduction en Bourse, afin d'en faire son nouveau véhicule d'investissement privilégié dans l'univers de la MedTech ;
- **NETRI**, afin de soutenir la croissance de la société et de lui permettre de devenir le leader mondial industriel d'organe-sur-puce et d'étendre ses domaines d'applications ;
- **PHARNEXT**, afin de permettre à la société de mener à bien l'essai pivot de Phase III de PXT3003 dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A) ;
- **SIGNIA THERAPEUTICS**, société de biotechnologie qui met en œuvre une stratégie de rupture pour la recherche de médicaments contre les infections et les pathologies respiratoires.

En outre, la Société a réalisé un certain nombre de prêts portant intérêts afin de faire fructifier sa trésorerie (cf. ci-dessous). Au total, depuis la mise en œuvre de cette politique, 46 M€ ont été investis en immobilisations financières (participations et créances rattachées, autres titres immobilisés, prêts et autres immobilisations financières) avec seulement 0,2 M€ de dépréciations.

3 M€ de produits de placement en 2022

Grâce aux produits financiers issus de ces investissements, Néovacs a généré 3,1 M€ de résultat financier au cours de l'exercice 2022 (contre une perte financière de 1,9 M€ en 2021). Ceci représente d'ores et déjà un rendement annuel de près de 7%.

Ainsi, en 2022, ces produits financiers ont couvert près de 50% des charges d'exploitation, aussi bien les dépenses liées aux études cliniques que les frais de fonctionnement et coûts centraux.

À terme, Néovacs confirme que la moitié des fonds levés permettront de couvrir les besoins liés aux programmes cliniques dans le domaine des Allergies.

D'importantes plus-values latentes

Les normes comptables en vigueur ne permettent pas de mettre en lumière la création de valeur réelle de cette politique d'investissement. En effet, les participations sont comptabilisées à leur valeur historique au jour de l'investissement et seules les pertes de valeur sont comptabilisées sous forme de dépréciations.

À titre d'exemple, Néovacs a investi 2 M€ dans la société Netri alors que la dernière augmentation de capital réalisée par la société valorise l'investissement de Néovacs à 4 M€. Pour autant, les comptes de Néovacs n'affichent que 2 M€ à ce jour.

De même, l'investissement global de Néovacs dans Pharnext, soit 17 M€ à fin 2022 sur un engagement total de 21 M€, n'est pas valorisé à la hauteur de son potentiel. En effet, Néovacs pourrait percevoir une rémunération indexée sur les fonds levés par Pharnext auprès d'autres partenaires que ses investisseurs actuels (1,5% du montant nominal) et sur la cession de tout ou partie des actifs de Pharnext (15% du montant au-delà de 1 M€). En outre, Néovacs dispose de bons de souscription d'actions lui permettant, à partir de début 2024, de prendre jusqu'à 30% du capital de Pharnext pour un investissement additionnel de 20 M€. Sur la base de la dernière analyse financière publiée par le cabinet de recherche Edison, la valeur totale des actifs de Pharnext est estimée à 214 M€.

Hugo Brugière, PDG de Néovacs, déclare : « *Nous sommes régulièrement interrogés sur le bienfondé de notre stratégie et notamment l'usage des fonds levés. Je suis heureux de pouvoir lever aujourd'hui le voile, au travers d'informations factuelles et vérifiables, sur l'allocation de nos investissements et ainsi démontrer que nous sommes bien fidèles à notre ligne de conduite : financer à la fois l'activité de recherche de Néovacs et l'enrichissement de notre patrimoine pour dérisquer le profil de l'entreprise et renforcer les perspectives de profits.* »

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations : www.neovacs.fr**

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Déborah SCHWARTZ
Relations Presse financière
dschwartz@actus.fr
01 53 67 36 35